

Retour de la deuxième expédition aux Moluques

« Une quantité prodigieuse de plants et de graines des deux épiceries fines »

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°298

Le 14 juillet 1772 : Poivre au ministre : retour de Coëtivi de sa deuxième expédition : épiceries, succès complet.

Le 14 juillet 1772, Poivre au ministre. Epicerie n°64.

Monseigneur,

Dans l'espérance où j'étais d'obtenir la permission que vous m'avez procurée de retourner en France, j'ai cru devoir, avant de quitter ces colonies leur assurer contre tous les événements la possession et la culture des plants des deux épiceries fines. C'est dans cette vue que j'avais dirigé l'expédition faite l'année dernière aux îles Philippines de la flûte *l'Isle de France* et de la corvette *le Nécessaire* dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte par ma lettre n°3 en date du 22 août de l'année dernière.

Le premier objet de cette expédition était, d'après les apparences de guerre, de nous approvisionner en effets et agrès de marine dont nous manquions ici et qui ne se trouvent nulle part aux Indes plus abondamment qu'à Manille.

Dans la même supposition de guerre, je devais assurer à nos deux bâtiments leur retour par une route inconnue à nos ennemis, et je ne pouvais leur en prescrire une plus certaine que celle qui traverse les îles Philippines et les Moluques par laquelle on évite tout les détroits connus.

De la nécessité de prendre cette route suivait naturellement l'idée de faire en passant une seconde tentative pour nous apporter des Moluques une nouvelle pépinière des plants précieux qui vous avaient été déjà apportés en 1770. Cette opération qui pouvait nous être très avantageuse, n'ajoutait rien aux frais de la campagne.

Cette expédition, Monseigneur, fut dans le temps non seulement approuvée, mais encore jugée d'une nécessité indispensable par M. le Ch. Desroches quant à l'objet principal qui était notre approvisionnement en effets de marine dont il connaissait le besoin, mais il désapprouva entièrement que les deux bâtiments fissent leur retour au travers des Philippines et des Moluques.

J'eus l'honneur de vous rendre compte par ma lettre n°44 en date du 8 avril de cette année de mes inquiétudes sur le sort de ces deux bâtiments et ces inquiétudes étaient fondées.

Je vous annonce aujourd'hui, Monseigneur, le retour de cette expédition avec le succès le plus complet. La flûte *l'Isle de France* est arrivée ici le 4 juin avec une quantité prodigieuse de plants et de graines des deux épiceries fines et la corvette *le Nécessaire* est arrivée le six suivant avec une quantité également très considérable des mêmes plants et graines, tous dans le meilleur état possible. De sorte que nous sommes riches aujourd'hui en plants de géofliers et de muscadiers, et que nous les possédons dans une abondance qui met notre possession à l'abri de tous les événements.

Vous en jugerez, Monseigneur, par la lecture du procès-verbal ci-joint qui a été dressé lors de la vérification faite en présence de tous les notables de la colonie tant de la qualité que de la quantité de graines et de plants apportés par les deux bâtiments.

Vous serez charmé d'apprendre, Monseigneur, qu'indépendamment de la quantité de plants et de graines énoncée dans le susdit procès-verbal, chaque officier de vaisseau, chaque officier marinier, et même chaque matelot a apporté une quantité immense de noix muscades, la plupart germée, et quelques plants et graines de géofliers, les uns pour faire présent à leurs amis, les autres pour objet de pacotille, de sorte que l'on a calculé qu'entre les deux bâtiments, il avait été importé dans l'île plus de quarante mille noix muscades germées ou propre à la germination.

Pour assurer à la colonie un si riche objet de commerce, j'ai aussitôt fait imprimer une instruction pour nos cultivateurs sur la manière de planter et de cultiver avec succès les plants et graines de

géroflief et de muscadier. J'en ai fait distribuer à tous les habitants pour prévenir les inconvénients arrivés en 1770 lors de la première importation du même objet de culture. J'ai l'honneur de vous en adresser ci-joint un exemplaire.

Je vois avec la plus grande satisfaction que l'ardeur de nos cultivateurs s'est ranimée à la vue de cette quantité immense de plants et de graines nouvellement apportés, à la lecture de l'instruction imprimée pour leur usage, et surtout par le succès d'une quantité de plants de muscadiers et de gérofliefs, qui transplantés et cultivés dans mon jardin de Monplaisir, y avaient parfaitement réussi et avaient échappés aux deux ouragans de cette année.

Cet objet de culture est aujourd'hui, Monseigneur, dans un tel état, qu'il promet le plus grand succès. La première récolte que donneront nos plants sera une cargaison entière, et que cette espérance anime singulièrement tous nos colons.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte dans des lettres particulières des opérations que j'ai faites pour assurer à notre nation la possession invariable d'un aussi riche objet de commerce. Et dès que mon successeur sera arrivé, je quitterai ces colonies avec la satisfaction de les avoir enrichies en remplissant avec tout le bonheur possible l'objet principal de ma mission dans la place que j'ai occupée.

Je suis, avec un très profond respect, ...

Poivre

A l'Isle de France le 14 juillet 1772

* * *